

Chères collègues, chers collègues, chères et chers membres de l'ASPF,

J'espère que cette lettre vous trouvera en bonne forme après des vacances bienvenues suite à l'année éprouvante que nous avons tous vécue.

Quelques informations tout d'abord : vous trouverez en fichier joint une prise de position de l'ASPF en faveur du maintien du français comme discipline obligatoire dans l'enseignement professionnel commercial en Suisse alémanique.

Le projet de réforme qui entrera en vigueur en 2022 est dans une phase de consultation, de discussions. Nous espérons que les efforts conjoints de l'ASPF et du LCH permettront de modifier l'avant-projet qui propose de rendre l'enseignement du français facultatif dans ces filières.

Autre information : un CAS en études francophones ouvrira en 2021. Cela pourrait intéresser plusieurs de nos membres. Ce CAS est organisé par <u>unidistance.ch</u> et le responsable du projet est Matthieu Gillabert que je remercie au passage pour la mise à disposition - en primeur pour l'ASPF - des documents de présentation du CAS que vous trouverez également en fichiers joints.

Ensuite, le travail de refonte des PEC a commencé avec la formation des groupes de travail tant pour le français langue maternelle que pour le français langue seconde. Pour faciliter le travail des membres du groupe, nous ferons passer des sondages qui nous permettront de visualiser la position des enseignants de français sur différents sujets. Merci de prendre le temps d'y répondre quand nous vous les enverrons.

Et enfin un rappel : l'inscription à notre cours de formation continue sur l'enseignement de la Shoah est toujours possible au lien suivant :

http://www.webpalette.ch/fr/catalogue-des-cours/secondaire-ii-lycee/kurs-details/?newsId=12196

Le descriptif complet de la formation se trouve sur notre site : http://association-suisse-des-professeurs-de-français.ch/agenda---actualit%C3%A9s.php

Dépêchez-vous de vous inscrire, le nombre de places est limité!

Cordiales salutations,

Pour l'ASPF, son président,

Valery Rion



Prise de position de l'Association suisse des professeurs de français contre la réforme rendant optionnel l'apprentissage des langues nationales dans l'enseignement professionnel commercial.

En tant que président de l'association professionnelle regroupant les enseignants de français langue maternelle et seconde de tout le pays, il est de mon devoir d'affirmer le désaccord des membres de mon association avec la réforme en cours dans la formation professionnelle commerciale prévoyant de rendre optionnelle l'apprentissage des langues nationales.

Nous partageons beaucoup de constats formulés dans le communiqué de presse de M. Samuel Zingg, vice-président de la LCH que vous trouverez en annexe. La discipline « français » est dans une position délicate en Suisse alémanique. En effet, les enseignants de français deviennent rares comme le souligne M. Zingg.

Développer la modularisation ainsi que l'enseignement par compétences est une volonté claire de la réforme 2022. Cela nous paraît être en soi une bonne option.

Pourtant, cela ne devrait pas se faire au détriment d'une formation citoyenne de base au sein de laquelle l'apprentissage des langues nationales semble incontournable. Proposer l'enseignement des langues nationales comme une option serait à notre sens une atteinte dangereuse à la cohésion nationale ainsi qu'une attaque frontale contre le plurilinguisme plébiscité dernièrement par les citoyens suisses dans les urnes, élément qui constitue l'une des richesses incontestables de la culture helvétique.

Il faudrait à notre sens prendre plutôt des mesures qui encouragent à développer l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales. Les rendre optionnelles, face à l'anglais, favoriserait bien évidemment le monopole de l'anglais. Sans volonté politique de soutenir l'enseignement des langues nationales, celles-ci risquent d'être fragilisées. Or le choix de l'apprentissage d'une langue supplémentaire, uniquement édicté par la logique du marché, apparaît difficilement conciliable avec la défense des langues nationales qui ont une dimension patrimoniale et culturelle.

Ceci reviendrait à sacrifier l'enseignement du français en Suisse alémanique et faire de même avec l'enseignement de l'allemand en Suisse romande.

A l'heure des premières difficultés économiques et sociales induites par la crise sanitaire du coronavirus, où l'on se rend compte de l'importance de l'économie locale, des circuits courts, des échanges sur le marché national comme sur le marché international, est-il bien raisonnable de céder aux seules sirènes de la mondialisation dans la formation commerciale? Ou, au contraire, ne faudrait-il pas encourager le plurilinguisme et la communication dans nos langues pour les échanges commerciaux au sein de notre propre pays?

En outre, l'abandon de l'enseignement obligatoire d'une seconde langue nationale dans la voie professionnelle la plus fréquemment choisie pourrait faire craindre une fragilisation de celui-ci dans les degrés inférieurs, à l'école obligatoire. Il y aurait un véritable risque de réactions en chaîne que nous souhaitons à tout prix éviter. De même, à un degré supérieur, la perméabilité du système éducatif, et donc le degré de mobilité professionnelle de nos apprentis, pourraient être remis en cause.



Il faut sauvegarder le patrimoine linguistique et culturel helvétique caractérisé par la diversité. C'est une richesse, tout comme notre système de formation et nous devons prendre garde à ce que les nécessaires réformes du système ne détruise pas ce qui fait l'ADN de la Suisse.

Enfin cet aspect de la réforme va à l'encontre de la politique du Conseil fédéral. L'exécutif affirmait en effet cette position en réponse au postulat 20.3112 : « Le Conseil fédéral tient à insister sur l'importance qu'il accorde au plurilinguisme et à l'apprentissage des langues nationales. Dans le Message culture, il a notamment mis une priorité aux échanges linguistiques dans la formation professionnelle et à la promotion de l'italien et du romanche en Suisse. Aussi avec les partenaires de la formation professionnelle (cantons et organisations du monde du travail), l'encouragement de l'apprentissage des langues étrangères est pour la Confédération un aspect essentiel du développement de la formation professionnelle. Dans ce cadre, le mot d'ordre a toujours été la flexibilité, afin de pouvoir satisfaire les besoins spécifiques des différentes professions. Le Conseil fédéral a d'ailleurs approfondi ce point dans son rapport intitulé "Encouragement de l'apprentissage des langues étrangères dans la formation professionnelle initiale ", adopté le 8 novembre 2017, en réponse au postulat 14.4258 Bulliard-Marbach ».

Annexe: Modularisierung ja – aber nicht auf Kosten der Landessprachen! (Samuel Zingg, 04.02.2020)

Die Reform der kaufmännischen Grundbildung «Kaufleute 2022» strebt, so die Zeitungsberichte der letzten Wochen, eine Modernisierung der Ausbildung an. Es wird von einer dringenden Neuausrichtung gesprochen. Was mit dem Lehrplan 21 in der Volksschule angekommen ist, nämlich die Kompetenzorientierung, kommt nun mit grossen Schritten auch auf die Lehre zu. Alles klar so weit.

Die Modernisierung bringt aber auch eine Modularisierung der Berufsbildungen mit sich. In Zeiten des lebenslangen Lernens, wo junge Mitarbeitende nach zehn bis 15 Jahren im Beruf ohne Zögern die Berufsrichtung wechseln, ist das eine gute und sinnvolle Entwicklung. Fachleute betonen immer wieder, dass man heute nicht wisse, wie die Jobs von morgen aussehen werden. Auch dem kann mit einer Modularisierung begegnet werden. Genau diese Modularisierung sieht die Berufsbildung 2030 vor, die Vision, die an der Verbundspartnertagung unter der Leitung des Staatssekretariats für Bildung, Forschung und Innovation SBFI formuliert wurde. Sie soll die Berufsbildung weiterentwickeln und damit langfristig helfen, bei einer beruflichen Neuorientierung die fehlenden Kompetenzen einfacher zu erkennen. Das Ziel: Umsteigerinnen und Umsteiger müssen nicht mehr eine weitere, komplette Lehre absolvieren, sondern können sich die fehlenden Kompetenzen in einzelnen zusätzlichen Modulen aneignen. Die Modularisierung schafft so auch die Voraussetzung für unkomplizierte Anpassungen der Lehrgänge, indem relativ einfach einzelne Module weiterentwickelt und/oder ausgetauscht werden können. Vor dem Hintergrund der fortschreitenden Digitalisierung ist dies sicherlich ein zentraler Faktor. Die Modularisierung der Lehre darf aber nicht zwangsläufig mit einer uneingeschränkten Wahlmöglichkeit einhergehen. Klar ist, dass die Wahl einzelner Module, verstanden als Spezialisierung oder Vertiefung, die Attraktivität eines Berufes zu steigern vermag. Wenn aber aufgrund dieser Wahlmöglichkeit grundlegende Kompetenzen nicht mehr obligatorisch vermittelt werden, dann ist dies keine förderliche Entwicklung.

Die Lehrerausbildung hat diese Veränderung bereits mitgemacht und sieht sich nun mit deren Auswirkungen konfrontiert. Auf der Sekundarstufe I wurden die Phil-I- und Phil-II-Profile abgeschafft oder zumindest aufgeweicht; für die Primarlehrerausbildung ist die vorgesehene Studienzeit zu kurz, um die verschiedenen Fächer in der erforderten Tiefe zu studieren. Somit fehlen heute Lehrpersonen für Fächer, die an den Pädagogischen Hochschulen kaum mehr studiert werden. Ich habe gemeinsam mit 22 Kommilitoninnen und Kommilitonen meine Französischausbildung abgeschlossen. Zeitgleich haben 143 Studierende die Unterrichtsbefähigung für Englisch erhalten. Die Folge: Ich unterrichte praktisch nur noch Französisch, denn Lehrpersonen mit Französisch in ihrem Fächerprofil sind ein rares Gut geworden.



Mit viel Anstrengung hält die Volksschule die Fahne für die Vermittlung und den Erwerb der Landessprachen als verbindendes Element zwischen den Bewohnerinnen und Bewohnern der verschiedenen Sprachregionen hoch. Obwohl die Bevölkerung uns diesen Auftrag gegeben und ihn mehrfach in Abstimmungen bekräftigt hat, kämpfen wir im Schulalltag mit wenig förderlichen Bedingungen. Fehlende Lektionen, nicht immer passendes Lehrmaterial und teilweise sehr grosse Klassen machen das Fremdsprachenlehren immer öfters zu einer Herkulesaufgabe. Nun macht sich die Schweizerische Konferenz der kaufmännischen Ausbildungs- und Prüfungsbranchen SKKAB offenbar Gedanken darüber, die Landes- und die Fremdsprachen als Wahlpflichtfächer anzubieten. Was das bedeuten würde, ist offensichtlich und lässt wenig Gutes erahnen: Die wenigsten Lernenden würden noch Französisch wählen. Und würde dann jemand Deutsch lernen wollen in der Romandie? Bald darauf würde sich die Frage stellen, wieso wir in der Volksschule überhaupt eine zweite Landessprache als Pflichtfach unterrichten. Eine zweite Landessprache zu erlernen ist aber viel mehr als nur Voci und Grammatik büffeln! Es umfasst auch die Auseinandersetzung mit der damit verbundenen Kultur – unserer vielfältigen Schweizer Kultur. Wollen wir diesen Reichtum wirklich aufgeben?

Halten wir an unseren Landessprachen, an unserer Vielfalt, an unseren verbindenden Elementen fest! Pflegen wir sie, sie sind ein Schatz, um den wir von allen Ländern um uns herum beneidet werden. Geben wir den Vorteil der Mehrsprachigkeit nicht leichtfertig aus der Hand. Auch wenn die Vermittlung der Landessprachen manchmal viel Schweiss und Kraft kostet, so lohnt er sich – und zwar für alle Beteiligten!



Certificat d'études avancées (CAS) en études francophones à UniDistance.ch

Cette formation, qui est la première de ce type au monde, répond aux besoins des organismes culturels, des enseignant·e·s et tout professionnel actif dans le secteur culturel, pour mieux comprendre les défis de la globalisation pour les échanges culturels et la production artistique, en particulier dans l'espace francophone.

1 Objectifs

Cette formation spécialisée unique offre la possibilité d'acquérir des connaissances interdisciplinaires sur la francophonie considérée non pas dans sa dimension institutionnelle, mais en tant qu'espace d'expression française : son histoire, sa géopolitique, les échanges et connexions, ses usages. Comment cet espace s'est-il construit, comment fonctionne-t-il ? En tant qu'espace couvrant quatre continents avec environ 300 millions de locuteurs et locutrices, la francophonie est en soi un objet d'étude, une porte d'entrée pour comprendre le monde contemporain dans sa complexité, et une base de réflexion sur les rapports de cette langue à la globalisation.

Sur la base de documents textuels et audiovisuels inédits (entretiens avec des spécialistes en études francophones, postcoloniales, muséales, etc.) et d'archives numérisées, cette formation questionne, dans une perspective postcoloniale, la notion contradictoire de partage – à la fois mise en commun et séparation – de la langue, pour comprendre, dans leurs nuances, les rapports entre Nord et Sud, entre le « centre » français et les « périphéries » françophones, entre globalisation et cultures particulières.

2 Points forts

2.1 Humanités numériques et enjeux de patrimoine

À partir de ces connaissances, les participante·s développent des compétences pointues dans l'analyse critique du fait francophone, la recherche documentaire et les humanités numériques. L'accent est porté sur la gestion de données numériques, non pas simplement comme savoir technique, mais aussi en s'interrogeant sur les défis et opportunités du numérique dans le développement de nouvelles connexions à l'intérieur de l'espace francophone. Est-ce que des instruments numériques (bases de données, musées virtuels) peuvent promouvoir le partage de biens culturels (archives, collections) ?

Quels sont les moyens et quels sont les acteurs et actrices, intellectuel·le·s, artistes, mais aussi réfugié·e·s, exilé·e·s, qui favorisent une diversité culturelle au sein des pays francophones ? Quel est le rôle géopolitique du facteur linguistique et sous quelles conditions la langue française peut-elle devenir une « langue-monde » (A. Mbembe) ? Cette formation permet d'apprivoiser de nouveaux instruments d'analyse des enjeux culturels à l'intérieur du monde d'expression française.

2.2 Communication du savoir

Accompagnés et soutenus par des enseignant·e·s, les participant·e·s travailleront sur des archives inédites, textuelles et vidéos, des études scientifiques et des œuvres artistiques qui interrogent le rôle de la francophonie dans le monde, le rapport des francophones à leur langue et les possibilités de dialogue culturel et de solidarités francophones. Ils exerceront leurs nouvelles capacités en expertisant les œuvres du Prix Richard Mille/CEQF. Ce prix doté d'un montant de 15'000 francs suisses est lancé conjointement à cette formation et vise à susciter des productions scientifiques et artistiques sur l'espace francophone. Cette formation apprend à communiquer de nouveaux savoirs entre art et recherche académique.



3 Public cible

Cette formation entièrement à distance peut être suivie dans le monde entier, mais les étudiant·e·s sont invités régulièrement à correspondre avec les enseignant·e·s et les autres participant·e·s. Elle s'adresse à :

- Des professionnel·le·s engagés dans des institutions culturelles (bibliothèques, musées, centres culturels, ministères),
- Des fonctionnaires d'organisations internationales (OIF, AUF, UNESCO),
- Des enseignant·e·s de français et de français langue étrangère qui souhaitent élargir leur horizon culturel francophone,
- Des diplomates,
- Toutes personnes engagées et/ou intéressées dans des échanges à l'intérieur de la francophonie.

4 Méthode pédagogique et cursus

Cette formation octroie un diplôme (CAS) à 12 crédits ECTS qui est délivré par <u>UniDistance.ch</u>, institut universitaire suisse accrédité par la Confédération suisse. Cette haute école offre des formations en ligne depuis 1992 et compte aujourd'hui près de 1'900 étudiant·e·s et près de 400 collaborateur·trice·s.

Le cursus dure en principe 6 mois et est composé de 4 modules de 3 crédits chacun.

Module 1 La francophonie : histoire et politique	Module 2 Langue française et littératures francophones
Histoire globale et postcoloniale de la francophonie : - Les principaux enjeux géopolitiques, économiques et culturels de l'espace francophone - Connaissance des principaux travaux scientifiques dans une perspective interdisciplinaire	Les rapports centre/périphérie dans le rapport des locuteurs et locutrices francophones face à la langue et à la littérature : - Théories littéraires et sociologiques - Analyse de témoignages d'auteur·e·s - Travaux pratiques en bibliométrie
Module 3 L'oralité francophone en scènes : art du conte, cantologie, slamologie	Module 4 Identités culturelles et patri- moines partagés
La littérature francophone hors-le-livre : - Évolution des pratiques culturelles - Analyse critique d'œuvres	Discours sur les identités et les processus de patrimonialisation d'un corpus francophone : - Enjeux de numérisation des patrimoines francophones - Mobiliser les savoirs pour l'analyse d'œuvres contemporaines*

UniDistance.ch

^{*} Les œuvres contemporaines sont celles qui seront sélectionnées pour la remise du Prix Richard Mille/CEQF « La francophonie en débat . Ce prix est développé conjointement avec cette formation.



Pour cette formation, les étudiant es doivent disposer d'une connexion suffisante à Internet. Les ressources consistent en de nombreux entretiens (vidéos) avec des scientifiques (histoire, sociologie, politologie, littérature) et des créateur trices artistiques réalisés par l'équipe enseignante. Ces vidéos sont complétés par un matériel pédagogique inédit et interactif sur une plateforme dédiée.

Il est possible d'étudier en totale autonomie, dans le monde entier, tout en partageant ses découvertes avec des étudiant·e·s du monde entier, grâce au soutien permanent des enseignant·e·s.

5 En bref

Les prérequis :

- Formation universitaire ou en haute école (Bachelor of Arts au minimum) ou expérience professionnelle approfondie dans ce domaine,
- Acceptation sur dossier.

Le prix approximatif (rabais possibles), tout compris :

Encore en discussion (entre 3'000 et 5'000 CHF).

Les dates :

- Première rentrée : octobre 2021
- Puis, chaque année en octobre.

Contact:

Dr Matthieu Gillabert, chef de projet (matthieu.gillabert@unidistance.ch)